

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-433-1932 Divers.

n° 69-433-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 décembre 1932

Numéro JO

n° 433 du 31/12/1932

Date du numéro

31 décembre 1932

### TEXTE INTÉGRAL

27 décembre 1932, à la date du 31 décembre 1932: M. Kresser, chef de bureau au hors classe des secrétariats généraux, vérifiera la Caisse et le portefeuille du Trésor, Collombet, administrateur des colonies, vérifiera la Caisse du receveur des postes et télégraphes. M. Vital, ehf de bureau des secrétariats généraux, vérifiera la Caisse du receveur de l'enregistrement. M. Félix, administrateur-adjoint des colonies. vérifiera la Caisse du receveur-comptable des travaux publics. M. Alemant. administrateur-Adjoint des colonies. vérifier de la Caisse des menues recettes du bureau central des douanes. M. Belvind, commis principal du secrétariat général, vérifiera la Caisse du directeur-comptable de l'hôpital. ainsi que la Caisse de l'agent intermédiaire du cercle de Djibouti. Rivière, adjoint principal des services civils, vérifiera la Caisse du chef du service de l'inscription marithue. ainsi que la Caisse des menues dépenses et menues recettes du secrétariat général. M. Lucas, administrateur-adjoint des colonies, vérifiera la Caisse des menues dépenses au cercle des Adaëls. M. péretmer, sous-chef de bureau stagiaire des secrétariats généraux, vérifier des menues dépenses du. cercle de Gobad-Dikkil.